

Rapport public Parcoursup session 2023

Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie -	Jury par défaut	Tous les candidats	25	3413	270	1347	16	5
Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	Jury par défaut	Tous les candidats	15	3413	155	1263	16	5
Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique	Jury par défaut	Tous les candidats	15	3413	229	1553	16	5
Campus d'Orléans - Licence - Parcours	Jury par défaut	Tous les candidats	25	3413	274	1407	16	5

d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives								
Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie	Jury par défaut	Tous les candidats	15	3413	166	1476	16	5
Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	15	3413	174	1473	16	5
Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie	Jury par défaut	Tous les candidats	25	3413	206	863	16	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. **Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

. **Disposer de très bonnes compétences en communication :**

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. **Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

- . **Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté du PASS et des filières de santé.

- . **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.**

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie - :

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Chimie.

Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques :

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Mathématiques.

Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique :

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Physique.

Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives :

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module en Sciences et Techniques des Activités Sportives

Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie :

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module d'Economie.

Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit :

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Droit.

Campus d'Orléans - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie :

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Sciences de la vie.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères d'appréciation des dossiers pour le classement des candidatures par la commission d'examen des vœux portent essentiellement sur les résultats académiques obtenus par le candidat.

Pour l'ensemble des baccalauréats, la commission arrête des coefficients et décide de valoriser les matières en adéquation avec les différentes options disciplinaires du PASS (ouvertes à la rentrée 2023), ainsi que le français, les langues vivantes, la philosophie et l'histoire-géographie.

Cette année, l'avancée du calendrier des épreuves du baccalauréat a permis la prise en compte des enseignements de spécialité ainsi que, dans une moindre mesure de la fiche avenir. La Commission a souhaité également valoriser les notes de baccalauréat pour une prise en compte plus large des résultats académiques.

Coefficients appliqués pour les notes de série générale :

Notes de terminale : coef. 3

Notes du Baccalauréat : coef. 7

Notes de première : coef. 2

Fiche Avenir : coef. 2

Pour les candidatures « plus atypiques » (scolarité à l'étranger, bacs internationaux, DAEU, reprise d'études...) les dossiers sont traités manuellement. Pour ces dossiers, plus particulièrement, il avait été demandé aux candidats de bien saisir toutes leurs notes en pièces jointes si celles-ci n'étaient pas remontées par l'établissement. Cette donnée a donc été prise en compte pour l'étude de ses dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour optimiser leur chance d'obtenir une place, nous recommandons aux candidats au PASS de formuler des vœux sur les différentes options disciplinaires correspondant à leur point fort. L'option disciplinaire représente un quart des enseignements de première année et doit donc répondre à une appétence pour cette discipline. Nous invitons les candidats à bien réfléchir leur projet professionnel avant de se lancer dans des études de santé, longues et exigeantes. Elles restent à dominante scientifique et requiert de solides acquis dans les disciplines scientifiques.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques		Notes de terminale avec une prédominance des 2 spécialités en adéquation avec les différentes options disciplinaires de PASS ouvertes à la rentrée 2023 et des notes en langues vivantes, philosophie et histoire-géographie. Notes de première avec une prédominance des 3 spécialités en adéquation avec les différentes options disciplinaires de PASS ouvertes à la rentrée 2023 et des notes en français, langues vivantes et histoire-géographie. Notes en français (oral et écrit) aux épreuves anticipées et des notes EDS (enseignements de spécialités) du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Savoir-être	Être autonome et s'investir.	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et	Aucun critère défini pour ce			

centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	champ d'évaluation			
--	--------------------	--	--	--

Signature :

Eric BLOND,
Président de l'établissement Campus d'Orléans